

Strasbourg, le 15 décembre 2025

## Les médiathèques gratuites pour toutes et tous

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, l'inscription dans les bibliothèques et médiathèques du réseau Pass'relle deviendra gratuite pour toutes et tous. Votée le 28 mars par le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg, cette mesure vise à favoriser l'accès au livre, à la lecture et à l'information pour plus de 500 000 habitants.



Les médiathèques sont des lieux de vie ouverts à toutes et tous et accessibles librement, sans condition. Elles donnent déjà accès à de nombreux services gratuits, ainsi qu'à une offre culturelle variée et de proximité. En 2026, la carte Pass'relle, carte unique permettant d'emprunter dans les 34 médiathèques des communes de l'Eurométropole, sera également accessible gratuitement, à tout âge et quel que soit le lieu de résidence.

L'accès au livre et à la lecture constitue un enjeu fondamental pour la diffusion de la connaissance, la constitution de l'esprit critique et la lutte contre la désinformation aussi bien qu'il est source d'épanouissement et de plaisir pour toutes et tous. La gratuité des médiathèques permet d'élargir et de faciliter cet accès à tous les publics.

La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg s'inscrivent ainsi dans une dynamique nationale qui vise à élargir la gratuité des médiathèques. Une telle mesure a en effet déjà été prise par d'autres grandes villes françaises : Marseille, Rennes, Bordeaux, Lille, Grenoble... Grâce au réseau Pass'relle, cette gratuité ne se cantonne ici pas seulement à la ville centre mais concerne l'ensemble des communes de l'Eurométropole disposant d'une médiathèque.

### En pratique :

Jusqu'au 31 décembre 2025, l'abonnement aux médiathèques reste payant aux tarifs en vigueur pour les adultes et les jeunes à partir de 16 ans.

L'abonnement aux médiathèques devient gratuit au 1<sup>er</sup> janvier 2026. L'inscription s'effectue sur place, dans l'une des médiathèques du réseau Pass'relle, sur présentation d'une pièce d'identité. L'abonnement est valable un an.

Plus d'informations sur : [mediatheques.strasbourg.eu](http://mediatheques.strasbourg.eu) ou sur le site des communes. Une foire aux questions est disponible [ici](#).

Contact Presse :

Service presse – [info.presse@strasbourg.eu](mailto:info.presse@strasbourg.eu) – 03.68.98.68.71  
[strasbourg.eu/espace-presse](http://strasbourg.eu/espace-presse)

